

Définitions

Actes d'intervention illicites	Actes ou tentatives d'actes de nature à compromettre la sécurité de l'aviation civile
Articles prohibés	Armes, explosifs ou autres dispositifs, articles ou substances dangereux pouvant être utilisés pour commettre un acte d'intervention illicite mettant en péril la sûreté de l'aviation civile
Articles soumis à des restrictions d'emport	Soumis à des restrictions quantitatives unitaires selon leur nature et conditionnement
Côté piste	Aire de mouvement ainsi qu'une partie ou la totalité des terrains et bâtiments adjacents
Côté ville	Zone publique d'un aéroport (en libre accès) ainsi qu'à une partie ou à la totalité des terrains et bâtiments adjacents
Culture de Sûreté	Tous les personnels travaillant dans le transport aérien et dont le rôle et la responsabilité sont de contribuer activement à la protection des activités du transport aérien contre les actes malveillants ou d'intervention illicite.
Inspection/filtrage	Mesure de sûreté mettant en œuvre des moyens techniques ou autres visant à identifier et/ou détecter des articles prohibés
LAGs (Liquides, Aérosols et Gels)	Des pâtes, lotions, mélanges liquides ou solides, contenus de récipients sous pression
Notifier	Faire connaître, Signaler, Avertir rapidement
PCZSAR	Parties Critiques des Zones de Sûreté à Accès Réglementé
Procédure de notification	Ensemble de règles permettant de remonter des informations liées à la découverte d'une situation anormale
Radicalisation	Un processus progressif de renforcement de l'extrémisme des idées, des émotions et des actions pouvant conduire un individu et/ou un groupe à la violence
Sécurité	Combinaison des mesures ainsi que des moyens humains et moyen matériels visant à rendre plus fiable le transport aérien
Sûreté	Combinaison des mesures ainsi que des moyens humains et moyens matériels visant à protéger l'aviation civile des actes d'intervention illicite
Vecteur d'introduction	Moyen utilisé pour introduire un article prohibé ou, pour une personne, moyen de s'introduire dans la ZSAR d'un aéroport
ZEC (Zone d'Evolution Contrôlée)	Périmètre destiné à la protection de l'avion lorsqu'il est à son poste de stationnement
Zone délimitée	Zone séparée, au moyen d'un contrôle d'accès, de zones de sûreté à accès réglementé
ZSAR (Zone de Sûreté à Accès Réglementé)	Zone côté piste où, en plus d'un accès réglementé, d'autres normes de sûreté de l'aviation sont appliquées

Formation 11.2.6.2 : Accès sans escorte à la ZSAR – Support Stagiaire

Attention !

En anglais, sûreté et sécurité sont de faux amis



Sûreté → Security
Sécurité → Safety

Obligations et responsabilités

Tous les personnels d'une Carte d'identification Aéroportuaire doivent



- DÉTECTER toute situation ou comportement inhabituel
- ALERTER en cas d'incident sûreté ou d'évènement anormal
- RESPECTER les obligations réglementaires et les procédures
- APPLIQUER les procédures prévues dans le programme de sûreté

Organisation de la sûreté



Formation 11.2.6.2 : Accès sans escorte à la ZSAR – Support Stagiaire



Les acteurs privés

Exploitant d'aéroport

- Informer les passagers sur les articles qui sont prohibés en cabine et en soute ;
- Procéder à l'inspection/filtrage des passagers, personnels et bagages ;
- Aménager ses infrastructures en tenant compte des impératifs de sûreté ;
- Surveiller les installations aéroportuaires.

L'Entreprise de Transport Aérien (ETA) ou compagnie aérienne

- Informer les passagers sur les articles qui sont prohibés en cabine et en soute ;
- Procéder aux vérifications de concordance c'est-à-dire le rapprochement entre le passager et ses bagages ou encore son document d'identité et sa carte d'embarquement ;
- Assurer la fouille et la protection de ses aéronefs.

Les occupants du côté piste

- Gérer le parc des titres d'accès (Carte d'Identification Aéroportuaire, Laissez-Passer Véhicules) ;
- Définir les modalités d'accès et de circulation sur des accès privatifs.

L'Agent habilité et le Chargeur Connu

- Procéder aux contrôles de sûreté ou à l'inspection/filtrage du fret aérien ;
- Établir la documentation d'accompagnement (Lettre de Transport Aérien, ...) ;
- Protéger le fret sécurisé en matière de conditionnement ou de lieux de stockage.

Le Fournisseur Habilité et le Fournisseur Connu

Formation 11.2.6.2 : Accès sans escorte à la ZSAR – Support Stagiaire

- Selon son statut, procéder aux contrôles de sûreté ou à l'inspection/filtrage de ses marchandises ;
- Veiller au respect de ses engagements réglementaires en termes de recrutement, formation, sécurisation de leurs locaux et marchandises.

Les Vecteurs d'introduction d'articles prohibés

- Passagers et bagages de cabine
- Personnels au sol et objets transportés
- Personnels navigants et objets transportés
- Bagages de soute
- Intrus
- Aéronef
- Véhicules
- Services au tour de l'avion
- Fret
- Fournitures aéroportuaires
- Courrier/matériel de transporteur aérien
- Approvisionnements de bord

Modalités d'accès : ZSAR, PCZSAR

	ZSAR	PCZSAR
Avoir une raison légitime de s'y trouver	✓	✓
Autorisation d'accès	✓	✓
Laissez-passer véhicules	✓	✓
Contrôle d'accès	systematique	systematique
Inspection/filtrage	aleatoire	systematique
Les zones à inspecter/filtrer sont choisies aléatoirement	✓	✓

Autorisation d'accès

Cartes d'Identification Aéroportuaires (CIA)

Pour se voir délivrer une CIA, le demandeur doit



Justifier d'une activité professionnelle sur la plateforme aéroportuaire



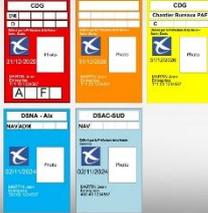
Obtenir une habilitation délivrée par le préfet compétent Valable 5 ans max. (SGITA : 3 ans max.)



Avoir suivi une formation sûreté selon l'article 11.2.6 du Règlement Européen (UE) 2015/1998 « Accès sans escorte aux ZSAR »

Cartes d'Identification Aéroportuaires (CIA)

CIA permanentes



CIA temporaires



CIA accompagnées



Cartes d'Identification Aéroportuaires permanentes (rouge)

Le nom de l'aéroport sur lequel la CIA est valide

Les outils de travail autorisés

Le logo de la DGAC

La date d'expiration de la CIA

Le nom et le prénom du titulaire

Le nom de l'entreprise qui l'emploie



Les secteurs fonctionnels accessibles au titulaire

Le nom de la préfecture ayant délivré la CIA

La photo du titulaire

Le numéro de la CIA

Les secteurs de sûreté autorisés

Les obligations des personnels

Vous devez restituer immédiatement votre Carte d'Identification Aéroportuaire aux Services Compétents de l'Etat ou à votre employeur en cas



- De demande
- De cessation d'activité ou au terme de l'engagement
- De changement d'employeur ou de secteur
- D'expiration de votre badge
- De son retrait

⚠ Toute CIA biométrique sera immédiatement désactivée

Les secteurs fonctionnels :

- TRA pour Trafic
- ENE pour Energie
- NAV pour Navigation
- MAN pour Manœuvre

Les secteurs de sûreté :

- P pour Passager
- F pour Fret
- B pour Bagages
- A pour Avion

Certificat de Membre d'Équipage (CME)

La mention anglaise "CREW"

Le nom et le prénom du titulaire

La photo du titulaire



Le nom de la compagnie qui emploie le titulaire

La date d'expiration La durée de validité étant liée à celle de l'habilitation, le CME doit être renouvelé tous les 3 ans

Le Laissez-Passer Véhicules (LPV)

Laissez-Passer physique (macaron apposé à l'intérieur du véhicule)

- Doit être visible en permanence
- Doit faire figurer la ou les zones auxquelles le véhicule peut accéder
- Doit faire figurer la date de fin de validité
- Doit être associé à la société

Laissez-Passer électronique (boîtier qui permet de valider les accès)

- Soit doit être fixé sur le véhicule de manière à ne pas pouvoir être transférable
- Soit doit être associé à la société ou à la personne qui conduit le véhicule via une base de données sécurisée
- Ne sont pas tenus d'afficher les zones accessibles au véhicule ni la date d'expiration, si celles-ci sont lisibles par voie électronique et contrôlées avant l'accès à la ZSAR

Cartes d'embarquement ou cartes d'accès à bord

Les cartes d'embarquement ou cartes d'accès à bord, qu'elles soient dématérialisées ou non, doivent être contrôlées avant d'accéder à la ZSAR




Le rapprochement avec un document d'identité n'est pas requis en ZSAR Il est réalisé à l'embarquement par la compagnie

L'inspection Filtrage

Poste d'Inspection/Filtrage (PIF) : Passagers et bagages de cabine



- Si l'alarme se déclenche à nouveau, l'agent procède à une palpation de sûreté
- L'agent analyse les images radioscopiques
- En cas de suspicion, le passager est invité à ouvrir son bagage. L'agent procède à une fouille manuelle
- Le passager passe sous le portique de détection de métaux
- Le passager dépose son bagage à main, son manteau, sa veste, son ordinateur, ses LAGs, le contenu de ses poches
- Un contrôle d'accès est réalisé

Poste d'Inspection/Filtrage (PIF) : Personnels et objets transportés



- Un contrôle d'accès est réalisé
- L'inspection/filtrage est :
 - Aléatoire en ZSAR
 - Systématique en PCZSAR
- Les personnels peuvent ne pas être inspectés/filtrés à leur retour en PCZSAR s'ils sont restés sous contrôle visuel permanent
- Pas d'obligation de retrait de vestes et manteaux (sous réserve de ne pas déclencher le portique)
- Pas d'obligation de retrait des ordinateurs et LAGs pour les personnels navigants (PN) munis d'un CME ou CMC biométrique
- Les LAGs peuvent être inspectés/filtrés par test gustatif ou par LEDS (dispense pour les PN munis d'un titre d'accès biométrique)

Poste d'Accès Routier d'Inspection/Filtrage (PARIF)



- Un contrôle d'accès est réalisé
- Le véhicule se présente dans le PARIF
- Tous les occupants quittent le véhicule avec leurs effets personnels
- Les zones à inspecter/filtrer sont déterminées
- La méthode d'inspection/filtrage est déterminée
- Le maintien de l'intégrité est assuré
- Le véhicule quitte le PARIF

Notification

Les procédures de notification : les bonnes pratiques

- Connaître et appliquer
 - Les **procédures locales** (celles de votre aéroport)
 - Le **moyen de communication** à utiliser
 - Les **informations attendues**
 - Les **destinataires concernés**
- Soigner votre rédaction
 - Retranscrire fidèlement** chaque information demandée
 - Ecrire de manière **lisible, la plus détaillée possible et objective**
 - ⚠ Eviter des ressentis subjectifs

💡 N'hésitez pas à vous renseigner sur le support à utiliser et où vous le procurer !

Formation 11.2.6.2 : Accès sans escorte à la ZSAR – Support Stagiaire



Exemples de situations anormales/événements de sûreté qui doivent être notifiées :

- Un bagage, un colis, un sac à dos, un jouet ou un téléphone ou un ordinateur abandonné,
- Des armes ou engins explosifs dissimulés,
- Un chariot de ménage, une caisse à outils ou des bidons de liquides laissés seuls,
- Une porte avec badge d'accès laissée entrouverte, une grille d'aération démontée,
- Une personne qui essaye, avec insistance, de donner son bagage à un passager,
- Une personne qui abandonne son bagage,
- Une personne qui fait des repérages visuels ou photos : issues de secours, portes de service réservées aux personnels, rondes des forces de l'ordre, points de contrôle passagers (Poste d'Inspection Filtrage ou PIF),
- Une personne portant des vêtements d'hiver en été et dont la silhouette présente des renflements inhabituels (torse, dos, genoux),
- Une personne ou un collègue qui ne porte pas son badge (Carte d'Identification Aéroportuaire) côté piste,
- Un passager qui s'oppose aux mesures de sûreté,
- Un inconnu ou un proche qui vous demande des renseignements sur votre organisation de travail et les procédures mises en place,
- Une personne qui montre un comportement bizarre, des signes excessifs de nervosité, qui cherche à s'isoler dès qu'une personne approche, qui refuse de parler à quiconque, ...
- Un collègue qui refuse de se soumettre à un contrôle de sûreté,
- Des manquements à un Poste d'Inspection Filtrage (PIF ou PARIF)

Incidents sûreté



Formation 11.2.6.2 : Accès sans escorte à la ZSAR – Support Stagiaire

Le colis abandonné

Un colis est considéré comme abandonné



- Lorsqu'il est découvert ou signalé dans un lieu quelconque de l'aéroport
- Quand son propriétaire ne se trouve pas à proximité

Il peut aussi s'agir de bagages ou d'objets transportables

Traitement du colis abandonné

Le Programme de Sûreté de l'Exploitant d'Aérodrome (PSEa) prévoit la procédure à mettre en œuvre. Elle est reprise par chaque exploitant dans son programme de sûreté



La règle des 3P

Proscrire



Protéger



Prévenir

